LE CLASSEMENT RAPIDE

Le calcul de l'Indice de Jeu d'Échecs Rapide se calcule approximativement comme un Élo. (Parties de moins de 61 mn et de plus de 15 min/joueur).

1. Différences entre Élo et rapide :

La règle des 350 points de compatibilité appliquée pour le Élo est ramenée pour le RAPIDE à 320 points.

Le seuil d'entrée au Rapide n'est que de 7 parties compatibles contre 8 pour le Élo.

Plancher Élo: 1000 - Plancher Rapide: 700

Les calculs sont faits deux fois par an :

Période : 1^{er} septembre-31 mars
 Période : 1^{er} avril - 31 août

2. Calcul de la performance :

Tout joueur ayant un Élo (et pas encore de Rapide) est crédité d'un *Rapide* et est donc considéré comme un classé Rapide pour le calcul de ses performances.

1- Traitement initial:

Relever les Élo des joueurs ayant un Élo et pas de Rapide

Ce lot va constituer l'ensemble des classés avec les joueurs déjà classés Rapide.

2- Calcul des Performances :

En appliquant la restriction à 320 points, calculer **comme pour le Élo** la performance Pj/Nj de chacun.

Une Performance < 700 est ramenée à 700.

3. Calcul du Rapide

1) Premier RAPIDE

- soit avec $N_i \ge 7$
- soit avec cumul Nj/Pj est des archives Pa/Na si Nj + Na ≥ 7 (voir ELO V 2c)
 Si Nj < 7 et pas d'archive, la performance est archivée et conservée pendant 1 an.

2) Entretien

Le joueur a déjà un RAPIDE : Ia

2.1 $P_i > Ia \text{ et } N_i > 6$

Pj est arrondi \rightarrow Ij = nouveau RAPIDE

2.2 Pj > Ia et Nj < 7

 $I_i = ((P_i \times N_i) + (I_i \times (7 - N_i))/7 + Arrondi$

2.3 $P_i < I_a$

 $I_i = ((P_i \times N_i) + (I_i \times 7))/(N_i + 7) + Arrondi$